

1. LOT 01 – INSTALLATION DE CHANTIER – FONDATIONS

1.1. FONDATIONS

Il est nécessaire de renforcer les fondations et de réaliser une reprise en sous-œuvre pour limiter les tassements à l'avenir. Il est donc conseillé de reprendre toutes les fondations, les élargir et les ancrer dans le bon sol à -3,2m/TN. Cependant, afin de limiter l'impact des reprises en sous-œuvre, nous envisageons des injections de sol, type DEEP INJECTION (Wall restoring) afin de consolider les premières formations, et stopper la progression des tassements.

Il n'est pas demandé à l'entreprise de restaurer le niveau du projet avec la réalisation des injections. Les injections ne doivent pas modifier le niveau de sol actuel et le niveau d'assise du muret.

1.1.1. MISSION G3

- Réalisation d'une mission G3 détaillée et exhaustive, complémentaire aux missions géotechniques précédentes.
- Un contrôle réalisé par un géotechnicien externe sera réalisé après le traitement, au plus tôt 28 jours après la réalisation des travaux.

1.1.2. REPRISE EN SOUS-ŒUVRE DU MURET

- Stabilisation sous le muret. Un blindage sera prévu en cas de fouille pour stabiliser le sol.
- Protection et surveillance des ouvrages existants, des pieds de murets maçonnés existants et des réseaux enterrés.
- Traitement du sol par injection ponctuelles au droit des fondations des murets maçonnés sur une tranche d'épaisseur d'environ 3m à partir de l'assise de la fondation. Epaisseur des injections à adapter en fonction des résultats de la G3.
- Injection de résine polyuréthane bi-composant à fort pouvoir d'expansion. Chaque injection est accompagnée d'un suivi en temps réel de l'ouvrage par niveau laser afin de détecter tout mouvement vertical de l'ouvrage traité et de suivre ainsi la réponse du sol aux injections.
- La surcharge du projet n'est pas significative. La consolidation des fondations permettra de reprendre les 10% des charges supplémentaires apportées sur la charpente, dus au remplacement du verre.

1.1.3. STABILISATION DES BASSINS

- Stabilisation du bassin central par injections
- Stabilisation de la circulation par injections
- Stabilisation des bassins périphériques par injections
- La restauration de l'étanchéité et la reprise des zones fissurées selon préconisation des Monuments Historiques. – Hors lot